

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 08/10/2024**

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13  
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5  
Date de convocation : 02/10/2024  
Date de publication : 02/10/2024  
Quorum applicable : 7

Le 08 octobre 2024 à 18 h 30, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

#### Présents (8) :

AIME-LA-PLAGNE :  
M. Laurent DESBRIN, titulaire,  
M. Michel GENETAZ, titulaire.

CHAMPAGNY :  
M. Denis TATOU, titulaire.

LA PLAGNE TARENTAISE :  
Mme Fabienne ASTER, titulaire,  
Mme Nathalie BENOIT, suppléante (de Pierre OUGIER),  
M. Jean-Luc BOCH, titulaire,  
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire,  
M. Christian VIBERT, titulaire.

**Excusés (10) :** Mmes Corine MAILRON-GONTHIER, titulaire d'Alme-la-Plagne et Marie MARTINOD, suppléante d'Alme-la-Plagne,  
MM. Pascal VALENTIN, titulaire d'Alme-la-Plagne, Xavier URBAIN, suppléant d'Alme-la-Plagne, René RUFFIER-LANCHE, titulaire de Champagny, Xavier BRONNER, titulaire de Champagny, Vincent RUFFIER des Alpes, suppléant de Champagny (en visioconférence mais sans droit de vote), Pierre OUGIER, titulaire de La Plagne Tarentaise suppléé par Mme Nathalie BENOIT suppléante de La Plagne Tarentaise, Romain ROCHET, titulaire de La Plagne Tarentaise et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

**Secrétariat de séance :** M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇨ **Ouverture de la séance plénière à 18h45.**

Liste des délibérations du Comité syndical du 08 octobre 2024  
⇨ **M. le Président constate que le quorum est atteint.**

### ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles (« Eau et Assainissement collectif ») :  
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Alme-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

**Relève de décision :** Néant.

- Délibération n° 2024-055 :** administration générale ; convention-cadre de recours à la mission de conseil et d'assistance ou recrutement proposée par le CDG73 : unanimité.  
**Délibération n° 2024-056 :** patrimoine ; attribution du marché pour la gestion des copeaux/multifonctions du SIGP : unanimité.  
**Délibération n° 2024-057 :** domaine skiable ; contrat hippotille (commune de La Plagne Tarentaise, CDC Biodiversité, SIGP) établi en la forme authentique instaurant des Obligations Réelles Environnementales sur la zone des Bourtes, dans le cadre du projet de remplacement de la télécabine de Roche de Mio et autorisation à M. le Vice-président de donner procuration de signature à Mme Cécile BERRAND-AKOUA, notaire assistante en l'étude ALCAX, notaire à Lyon, pour signer ledit contrat : unanimité.  
**Délibération n° 2024-058 :** domaine skiable ; accord de principe et précision pour le démontage du IS Glacier : unanimité.  
**Délibération n° 2024-059 :** domaine skiable ; accord de principe pour le démontage du chalet de l'ex gare G2 du IS de Belle-Plagne : unanimité.  
**Délibération n° 2024-060 :** domaine skiable ; tarifs secours et héliportés pour l'hiver 2024-2025 : unanimité.  
**Délibération n° 2024-061 :** domaine skiable ; tarifs publics des remontées mécaniques pour l'hiver 2024-2025 ; complément à la délibération n° 2024-010 du 13 février 2024 : unanimité.  
**Délibération n° 2024-062 :** domaine skiable ; convention de partenariat entre la SAP et l'OTG, en présence du SIGP, pour l'hiver 2024-2025 et l'été 2025 : unanimité.  
**Délibération n° 2024-063 :** domaine skiable ; contrats de sous-délégation des espaces entants et remontées mécaniques associés, pour l'hiver 2024-2025 : unanimité.  
**Délibération n° 2024-064 :** eau et assainissement :: compétence optionnelle : RPOG 2023 du service public de l'eau potable du SIGP : unanimité.  
**Délibération n° 2024-065 :** eau et assainissement :: compétence optionnelle : RPOG 2023 du service public de l'assainissement collectif du SIGP : unanimité.

⇨ **Fin de séance à 19h25.**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 08 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance,  
Christian VIBERT

Le Président,  
Jean-Luc BOCH



Publié sur le site Internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

17 OCT 2024

⇨ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP, aux dates et heures d'ouverture, et sur le site Internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>)

⇨ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du SIGP dans les deux mois suivant sa notification. Ils peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun - Boite Postale 1135 - 38002 Grenoble Cedex - téléphone : 04 76 42 90 00 - télécopie : 04 76 51 89 44 - Courriel : [greta@la-grenoble@judicatif.fr](mailto:greta@la-grenoble@judicatif.fr) (dans le même délai ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE  
17 OCT 2024  
329115  
MME CEFEX